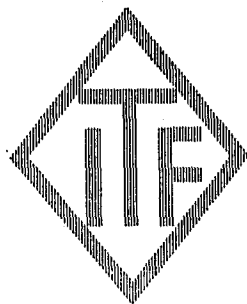




FASCISME

N° 15

Amsterdam, le 27 juillet 1935.



Excès de pouvoir à Dantzig. (I.T.F.) La constitution de Dantzig garantit (articles 83 et 93) la liberté d'association des ouvriers, employés et fonctionnaires et un Commissaire désigné par la Société des Nations est chargé de veiller au respect de cette constitution. Néanmoins, le Sénat nazi de Dantzig a interdit le 8 juillet 1935, "l'Association de Fonctionnaires nationaux". Cette association, nouvellement fondée n'était qu'un groupement offrant quelques similitudes avec un syndicat, institué pour la sauvegarde des intérêts des fonctionnaires. Le fait toutefois que la Société des Nations et son Commissaire assistent inactifs à cet acte d'excès de pouvoir de la part du Sénat dantzigois, compromet la position des syndicats libres et chrétiens.

Retour à Genève? (I.T.F.) Les articles paraissant dans la presse corporative allemande au sujet des travaux du B.I.T. laissent transparaître le désir d'un retour dans l'Organisation internationale du Travail. Etant donné la censure rigoureuse exercée dans le Troisième Reich, de pareilles déclarations ne sont possibles que si ce désir est partagé dans les milieux gouvernementaux. "Der Deutsche Volkswirt", le porte-parole du Dr. Schacht tente (le 5 juillet) de rendre alléchant aux Nazis un retour à Genève en citant l'exemple de l'Union soviétique: " Le bénéfice que leur adhésion à l'Organisation internationale du Travail a rapporté aux Russes, n'est d'ailleurs pas à sous-estimer. Ils ont en effet de la sorte acquis des droits à ce que dans les publications de la Conférence et du B.I.T., les renseignements officiels sur les conditions sociales soviétiques paraissent sans commentaires critiques". Les critiques contre les conditions sociales du Troisième Reich sont fort pénibles aux Nazis; le journal de Schacht a habilement choisi ses arguments.

Depuis l'aventure toutefois, du Front allemand du Travail à Genève, il y a des susceptibilités dont il convient de tenir compte; le Front du Travail craint d'être de nouveau stigmatisé à Genève comme "géôlier des travailleurs allemands". Le rédacteur en chef du journal "Soziale Praxis" (N° du 9 mai 1935) a par conséquent formulé ainsi les conditions à poser à un retour: "Dans

une organisation dans laquelle des partenaires aussi différents sont en présence, que c'est le cas à l'heure actuelle et demain dans l'organisation internationale du Travail, il ne saurait plus y avoir de place pour des débats concernant la reconnaissance ou non de telle ou de telle délégation." Le Front allemand du Travail désire par conséquent jouer à Genève le rôle de représentant légitime des travailleurs allemands. S'il est vrai que le Front du travail ne s'est "jusqu'à présent laissé entraîner d'aucune manière dans la route syndicaliste" (Völkischer Beobachter, 14 mai 1935) et qu'il est complètement devenu un "instrument de l'Etat" (voir l'interview du Dr. Ley dans le "Angriff" du 1er avril 1935), il est certain aussi que la composition de délégations allemandes éventuelles ne saurait en tout cas causer de difficultés. Si le Dr. Ley était une fois de plus victime d'un "accident du travail", le chef d'un autre "instrument de l'Etat" pourrait rendre à Genève en qualité de "représentant" des travailleurs allemands, par exemple le chef de la "Gestapo" ou encore mieux un dirigeant d'un camp de concentration qui a fait ses preuves. Les délégués ouvriers auront soin de leur préparer à Genève l'accueil qui leur est dû.

Le "salaire contractuel" en Italie (I.T.F.) Lors d'importantes démonstrations des "syndicats" fascistes italiens, le texte de la Charte du Travail (Carta del Lavoro) fasciste du 21 avril 1927, est solennellement scandé. Les auditeurs qui s'ennuient doivent apprendre à cette occasion: "La nation italienne est une unité morale, politique et économique qui se réalise intégralement dans l'Etat fasciste" (art.1.).

Dans l'Etat fasciste il y aura toutefois, tout comme dans un autre, des jours ouvrables sans festivités. C'est cette réalité de tous les jours que l'organe des corporations fascistes "Il Lavoro fascista" peint dans son numéro du 14 juin 1935. Il raconte que dans l'industrie italienne du textile les salaires aux pièces sont établis de telle façon qu'aucun ouvrier ne sait au fond quel est son salaire. Les employeurs paient ce qu'ils veulent; ils se moquent de la "Carta del Lavoro" et ils refusent aux secrétaires désignés par le gouvernement des "syndicats" fascistes, de prendre connaissance des livres de paie. Les secrétaires fascistes ne peuvent pas non plus se tirer d'affaire en rassemblant les enveloppes de paie, car d'une part il n'est pas possible de les obtenir de tous les ouvriers et d'autre part les indications que les enveloppes contiennent sont si incomplètes qu'elles permettent aucun contrôle des salaires payés. L'organe des corporations se plaint de cet état de choses: "Comment peut-on dire que l'ouvrier a clairement et simplement la possibilité de connaître les facteurs qui composent son salaire, lorsque ni lui, ni son organisation ne sont en mesure de constater si le salaire touché correspond ne fût-ce que plus ou moins, à la somme à laquelle il a droit?" N'empêche qu'à la prochaine démonstration les ouvriers entendront de nouveau scander: "L'activité du syndicat, l'intervention des organes corporatifs, de même que les jugements de la Magistrature du Travail garantissent que le salaire répond aux conditions de vie normales, aux possibilités de production et au résultat du travail. La fixation du salaire est soustraite à toute norme générale et laissée à l'accord des parties au moyen de contrats collectifs". (Art. 12.)

Les contrats collectifs existent sur le papier et "l'activité" du "syndicat" fasciste garantit aux employeurs la possibilité de payer les salaires qui leur semblent bons.

La fin d'une illusion. (I.T.F.) En Italie et en Allemagne, la dictature en interdisant les organisations ouvrières socialistes, s'appuyait sur des partis massifs, en Autriche seulement sur les canons et les matraques des Heimwehren. La dictature autrichienne se trouvait engagée dans une lutte sur deux fronts contre les ouvriers et les Nazis et elle espérait, en écrasant le Schutzbund socialiste, pouvoir gagner pour elle du moins certaines parties du monde ouvrier. L'écrivain Ernst Winter fut désigné pour mener l'action "de conciliation".

Winter avait groupé autour de ses "Wiener politische Blätter" des intellectuels catholiques qui désiraient "se trouver à droite mais penser à gauche". En 1933 il avait sévèrement critiqué l'acte de violation de la Constitution commis par le gouvernement Dollfuss, mais après les luttes de février il se laissa nommer troisième adjoint au maire de Vienne afin "de prendre lui-même en mains la protection des gens privés de chef et sans défense". Dans les journaux volés aux ouvriers

dans de nombreuses assemblées, il invita les ouvriers à se résigner à leur échec, à s'organiser dans un nouveau mouvement ouvrier "de conceptions neutres" et à collaborer à la création de l'Etat fasciste. Il organisa des assemblées contradictoires et espérait un succès facile vu que les leaders du mouvement syndical libre étaient au camp de concentration ou expatriés. Dans ces réunions toutefois, il se trouva nez à nez avec des ouvriers inconnus qui lui déclaraient que les 1500 morts de février séparaient les travailleurs autrichiens de la dictature et que les fils de fer barbelés des camps de concentration et les camarades révoqués à cause de leurs convictions politiques formaient une barrière qui ne pouvait être renversée par des mots. La plupart des assemblées se terminaient en des manifestations contre la dictature. Finalement, la police ne permit plus à Winter que la tenue de réunions non publiques.

Winter poursuivit son action. Il forma des sections de propagande mais son échec était si manifeste qu'après l'assassinat de Dollfuss la dictature le laissa tomber. On lui interdit de parler dans des réunions; on lui confisqua son journal hebdomadaire; on le priva de son bureau dans l'immeuble volé de la "Arbeiterzeitung". Winter continua à faire de la propagande pour un nouveau mouvement ouvrier "issu des forces réformatrices du conservatisme et des forces du socialisme reconnaissant la valeur de l'Etat". Mais la dictature qui, sur ces entrefaites, avait de nouveau admis des organisations et des journaux nazis à peine camouflés, déclara qu'elle ne tolérerait que des organisations ouvrières "à orientation patriotique". (Discours de Schuschnigg à Floridsdorf le 23 janvier 1935). Or, le Front patriotique créa une "Communauté du travail sociale" dans laquelle l'organisation de Winter fut incorporée. Winter invita ses partisans à pénétrer de leur esprit "activiste" la communauté du travail sociale; elle pourrait de la sorte devenir "le germe d'un nouveau mouvement ouvrier politique libre (!)" Dans une lettre ouverte à Winter le Chancelier Schuschnigg repoussa rudement ces illusions. Il lui reprocha de poursuivre la manière de penser du "marxisme doctrinaire" et déclara que dans l'Etat corporatif chrétien on ne tolérerait plus des partis et encore moins des "formes organiques nettement socialistes". Le secrétaire d'Etat pour les questions ouvrières, Grossauer, ajouta que la communauté sociale ne pouvait même pas aboutir à "un mouvement ouvrier au sein du Front patriotique". La dictature fasciste craint même une organisation "neutre".

Le journal de Winter ne pouvait plus paraître que tailladé par la censure; toujours plus fréquemment il était confisqué et lorsque qu'une conférence d'hommes de confiance de Winter eut menacé de cesser l'activité dans les groupes si le journal était défendu, la dictature l'interdit jusqu'à nouvel ordre. L'action de "conciliation" avait échoué devant la résistance des ouvriers; à présent le gouvernement empêcha toute propagande parmi les partisans de la conciliation et interdit même à Winter la création d'un "Cercle d'études sociales pour ouvriers et employés". Le gouvernement sur qui les Heimwhren ont de plus en plus d'emprise, n'a plus d'intérêt à tenter de concilier les travailleurs. Il croit avoir plus de succès par l'intimidation. Winter se voit limité à présent à son périodique bimestriel; peut-être lui offrira-t-on une chaire dans une université. Le rêve d'un mouvement ouvrier "neutre" dans un Etat fasciste est terminé en Autriche aussi; la lutte pour des organisations véritablement libres, la lutte des travailleurs contre la dictature se poursuit.

Le pot de vin (I.T.F.) Le secrétaire désigné par les dictateurs chrétiens du syndicat fasciste des ouvriers du bois a conclu un nouveau contrat collectif qui prévoit une baisse ultérieure des salaires des ouvriers autrichiens du bois. Pour conclure ce contrat, il s'est laissé payer par un industriel de Carinthie 200 schillings!

Ils ne prétendent pas! (I.T.F.) La section de la ville de Graz de l'organisation du Front patriotique expédia le 29 mai 1935 la circulaire suivante:

"Vous avez reçu en avril une formule d'adhésion au Front patriotique et négligé jusqu'à présent de la retourner. Vous êtes priés à nouveau de remettre la formule dûment remplie, le 1er juin au plus tard, au concierge H. Krasser. Tous les salariés de la municipalité de Graz, ouvriers et employés, doivent être membres du Front patrio-

tique et attester ainsi de leur attachement à l'Etat autrichien.
Pour l'organisation du Front
patriotique:
signé: Streicher"

Faut-il qu'il y ait eu peu d'adhésions ^{pour} que le Front patriotique se voie contraint d'avoir recours à une pareille circulaire!

On craint les travailleurs: Pas d'élections dans la Sarre (I.T.F.)
La situation des travailleurs de la Sarre s'est sensiblement avilie dans le Troisième Reich. Le nombre des chômeurs a doublé, bien qu'au moins 15.000 personnes aient quitté le territoire depuis le 13 janvier, bien que des milliers de jeunes ouvriers aient été envoyés en Prusse orientale dans l'Aide agricole ou placés dans des camps de travail à l'est. Dans les mines le régime de la croix gammée a poussé à outrance le rythme du travail en exigeant de chaque homme par journée de travail 1.400 kilogrammes à la place de 1.280. Les cheminots mariés touchent 15 à 20 marks de moins par mois depuis l'introduction des salaires allemands; à Sarrebruck une réduction de 10% a été annoncée au début de juillet aux ouvriers municipaux. Les salaires baissent et malgré toutes les promesses, les prix montent; ils sont --ainsi que le Commissaire Bürckel le déclarait le 12 juillet-- "souvent encore plus élevés qu'en Allemagne".

Lorsque, le 12 avril, le personnel des entreprises moyennes et grandes d'Allemagne pouvait voter au sujet des listes d'hommes de confiance désignés par les employeurs, les ouvriers de la Sarre ne pouvaient pas voter aussi. Cette abstention d'élections dans la Sarre était expliquée de manière générale comme une reconnaissance de la part des Nazis de ce que les ouvriers de la Sarre qui avaient, le 13 janvier, voté pour le retour au Reich, ne voulaient rien avoir à voir avec le national-socialisme. Afin d'effacer cette mauvaise impression il fut soudainement décrété fin mai que des élections d'hommes de confiance auraient lieu les 12 et 13 juillet dans la Sarre. Le soir du 10 juillet toutefois, le Commissaire au Travail pour la Sarre, Böhm, déclara devant la T.S.F. que "en vertu d'un récent décret ministériel" il n'y aurait "jusqu'à nouvel ordre" pas d'élections d'hommes de confiance. La presse allemande n'a pas eu le droit de parler de cette nouvelle maladresse du régime; les journaux sarrois ont seulement pu faire mention par un compte-rendu du discours du Commissaire.

Nouvelles méthodes de lutte . (I.T.F.) Les grèves sont interdites dans le Troisième Reich mais les travailleurs allemands ont trouvé de nouvelles méthodes de grèves légales contre lesquelles l'appareil de terrorisme de l'Etat ne peut pas être mis en mouvement. Nous possédons plusieurs informations des semaines écoulées dont quelques-unes peuvent être rendues publiques sans danger pour les travailleurs en cause.

"Ces dernières semaines on a eu connaissance de quelques grèves dans des entreprises industrielles bien connues. Vu la semaine de propagande pour la protection anti-aérienne une contribution de 50 pfennigs avait été réclamée du personnel. Ce versement s'ajoutait à toutes les retenues obligatoires et "facultatives" qui font déjà un si grand trou dans la paie avant qu'elle ne soit touchée. Le personnel justifia son opposition en se réclamant d'un discours sur les augmentations de salaire fait le 1er mai par le Dr. Ley.

Ces augmentations n'ont pas été pratiquées et elles ne peuvent pas l'être selon l'avis de ceux qui sont responsables pour les finances et l'économie allemandes". (D'un article du correspondant berlinois dans le "Times" anglais du 26 juin).

L'éditeur du "Jauersche Tageblatt" (Silésie) avait pendant des semaines payé à son personnel seulement une partie du salaire dû et avait exigé que les ouvriers travaillent pour 5 marks par semaine. Les ouvriers quitterent le travail "un à un" et se réclamèrent pour justifier leur attitude de l'art. 124 de la loi sur l'industrie selon lequel les ouvriers et auxiliaires ont le droit de quitter le travail lorsque l'employeur ne leur paie pas le salaire dû de la manière convenue. Le "Jauersche Blatt" est un concurrent de la presse nazie; c'est pourquoi le Front allemand du Travail a dans ce cas pris le parti des travailleurs.

Voilà où passe l'argent du Front du Travail! (I.T.F.) Le rapport annuel de la "Banque du Travail allemande" annonce que les appointements des deux directeurs ont été majorés de 58.000 à 84.000 marks (doit de 45%)!

La prison. (I.T.F.) A partir du 1er septembre 1935 tout placement ou recrutement d'ouvriers et d'employés allemands à l'étranger, également lorsqu'il a lieu par le placement d'une annonce, est assujéti à une autorisation spéciale de l'Office national du Travail " afin d'enrayer l'émigration à l'étranger d'éléments spécialisés allemands au préjudice de l'économie allemande."

Autour des organisations catholiques. (I.T.F.) Le 1er juin 1935 le cardinal Faulhaber et l'archevêque Hauch ont rendu une lettre pastorale sur la position de l'Eglise vis-à-vis des organisations ouvrières catholiques. La missive reproche au Dr. Ley d'avoir sciemment tourné la vérité et constate que la parole d'Hitler ne vaut rien. Le 27 avril 1934, le Dr. Ley avait décrété que des membres des organisations ouvrières catholiques ne pourraient pas en même temps être membres du Front du Travail. Exactement un an plus tôt, Hitler avait déclaré par écrit que les organisations catholiques seraient laissées en paix. Le 18 juillet 1934, le gouvernement a renouvelé cette promesse mais les promesses nazies valent tout aussi peu -- tous les gouvernements et tous les évêques ne semblent pas encore le savoir -- que la parole d'Hitler. Le Dr. Ley, dans sa lutte contre les organisations catholiques, se réclame d'une phrase d'Hitler, "Si toutefois -- ainsi les archevêques -- le chef du Front du Travail déclare ouvertement que le Führer a désigné le Front du Travail comme l'unique représentant de tous les Allemands qui travaillent, nous archevêques rappelons formellement à notre tour (!) une phrase du Führer dans une lettre écrite le 28 avril 1933 au Cardinal Bertram dans laquelle il est dit : "Puis-je vous assurer, Monseigneur, que, pour autant que ces groupements n'ont pas de tendances politiques hostiles au régime actuel, l'intention n'existe aucunement d'agir contre eux". Or, l'Association catholique d'ouvriers et d'ouvrières n'a aucune tendance politique, hostile au régime actuel (!). L'assertion (du Dr. Ley) que les organisations ouvrières sont des vestiges camouflés ou non de l'ancien Centre, est une contre-vérité qui ne devient pas une vérité à force d'être répétée." (Le parti catholique du Centre a été interdit quoiqu'il eut préparé aux Nazis la voie au pouvoir. Réd.)

Les archevêques assurent que les organisations ouvrières catholiques " ayant renoncé à toute activité politique ou syndicale voire aux tâches corporatives, se consacrent uniquement à une activité purement religieuse, éthique, culturelle et philanthropique"; ils se déclarent prêts à en changer les noms mais ils refusent de les dissoudre volontairement ainsi qu'il a été exigé. Ils réclament que les biens et institutions de ces groupements catholiques ne soient pas volés par le Front allemand du Travail. Une confiscation des biens serait d'ailleurs inconcevable du moment qu'Hitler s'est prononcé, le 21 mai 1935 encore, contre le "Communisme d'Etat russe". Confisquer les biens signifierait porter atteinte au Concordat. Il est peu probable que cette lettre pastorale fera beaucoup d'impression. Les Nazis ne respectent que la force et les archevêques qui ont par crainte de la police nazie défendu que la lettre soit lue des chaires ou publiée dans la presse, tout en conjurant en même temps dans cette lettre la police de protéger les organisations catholiques contre les " fauteurs terroristes de désordre", ne sont plus considérés dans le Troisième Reich comme une force dont il faut tenir compte.

Esclaves. (I.T.F.) Jusqu'en 1918 la police ramenait chez leur employeur les ouvriers agricoles et gens de maison qui quittaient leur place avant expiration de leur contrat. Les Nazis ont remis ce système en vigueur et l'ont même rendu plus rigoureux. La presse allemande parle (le 17 juin) de l'arrestation à Aichach, en Bavière, de cinq ouvriers agricoles "qui avaient quitté leur place dans de mauvais desseins."

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LE FASCISME

"Le pire arbitraire" (I.T.F.) Les entreprises autrichiennes d'auto-taxis se moquent comme de l'an quarante des prétendus syndicats fascistes. La dictature a supprimé le syndicat libre des conducteurs d'automobile; "la situation des chauffeurs de taxi est désespérée. Le chauffeur de taxi viennois qui touchait en 1928 jusqu'à un revenu hebdomadaire moyen de 60 schillings, doit aujourd'hui se contenter d'un salaire qui souvent n'atteint même pas le taux maximum de l'allocation de chômage de l'Etat. Avec cela, les chauffeurs sont obligés de faire jusqu'à 18 heures de service s'ils veulent être à même de remporter chez eux quelques schillings. Combien de fois n'est-il pas arrivé que des chauffeurs ont terminé leur service après un nombre impressionnant de kilomètres à vide, par une recette de jour et de nuit d'un seul schilling!

Le coup le plus rude qui ait frappé les chauffeurs de taxi a été l'expiration de l'ancien contrat collectif (conclu par le syndicat libre) qui garantissait aux chauffeurs un revenu hebdomadaire de 36 schillings. Ce salaire de 36 schillings par semaine constituait un revenu minimum attendu que les chauffeurs avaient droit aux termes du contrat, à 27% des recettes brutes. Si le 27% n'atteignait pas ce minimum, l'employeur était obligé par contrat de majorer le pourcentage jusqu'à cette somme. Il est vrai qu'il s'est produit, avant l'expiration du contrat déjà (dans l'Etat chrétien corporatif! Réd.) que bien des employeurs ne se souciaient pas des dispositions contractuelles. On comprendra qu'après l'expiration du contrat collectif le pire arbitraire règne plus que jamais dans les conditions de travail et de salaire des chauffeurs de taxi."

C'est ainsi que l'hebdomadaire "Arbeiterwoche" qui paraît à Vienne sous la censure fasciste, dépeint (dans son numéro 11 du 20 juillet) la situation des chauffeurs dans l'Etat chrétien et l'impuissance du prétendu syndicat fasciste.

Les cheminots se remuent. (I.T.F.) Des cheminots autrichiens ont écrit au "Arbeiterzeitung", le journal des socialistes autrichiens, que dans les ateliers des chemins de fer fédéraux à Linz, le manifeste suivant a été affiché:

Chemins de fer fédéraux
Atelier central de Linz

Linz, le 14 juin 1935.

Concerne: Propagande illégale!
Très important!

Ces derniers temps les notifications s'accumulent concernant la trouvaille de documents clandestins dans les locaux des ateliers, particulièrement dans les cabinets.

Je signale à tous les agents que quiconque accepte, conserve ou transmet ces documents, commet ce faisant un acte passible de révocation du service, en vertu de la procédure spéciale disciplinaire.

Si par la suite aussi des documents clandestins de cette nature étaient distribués dans les ateliers, je saurai avec une rigueur sans pareille, par des mesures appropriées, le cas échéant avec l'aide de la police, découvrir les coupables.

Que tous ceux que cela regarde se le tiennent pour dit!

Le chef de l'atelier:

Ing. Reining

La semaine où ce manifeste avait été affiché, de grandes quantités d'imprimés clandestins étaient de nouveau distribués dans l'atelier central des chemins de fer fédéraux! Les cheminots de Linz ne se laissent pas faire.

A la place de coolies. (I.T.F.) La dictature italienne fasciste avait tenté de recruter dans les colonies britanniques et néerlandaises des coolies pour le travail dans les ports italiens d'Afrique du Nord. Les gouvernements concernés ont interdit ce recrutement. A présent 1.200 travailleurs des ports italiens ont été transférés d'Italie dans les ports africains!